

Prospective Fonds de vallée

Activités Environnement Foncier

Auteurs

- Adèle Debray (CNAM/ESGT)
- Virginie Guichard (Chambre d'agriculture 53)

Partenaires

- Syndicat du Bassin de l'Oudon



- En mars 2019 a eu lieu le lancement d'une démarche de prospective au sein du bassin de l'Oudon : différents acteurs locaux se sont réunis à quatre reprises afin de réfléchir au devenir de leur territoire à l'horizon 2040.
- Ce travail, qui s'inscrit dans le cadre plus global du projet de recherche FARMaine (Foncier, Aménagement et Régulation dans le bassin versant de la Maine), a été animé par Virginie Guichard de la Chambre d'agriculture de la Mayenne. Le syndicat du bassin de l'Oudon a également été impliqué dans le pilotage de la démarche.
- Le document propose de restituer les principales réflexions et les propositions émanant de cette dynamique d'échanges. Le contexte de cette démarche prospective et la méthode mobilisée à cette fin sont également explicités.

Contexte de la démarche prospective menée dans l'Oudon

- Rattaché au programme PSDR 4, le projet FARMaine fédère un collectif de chercheurs universitaires autour de la problématique de la mise en œuvre des politiques environnementales dans les fonds de vallée de l'Ouest de la France. Cinq sites ont été investis dans cette perspective, parmi lesquels le bassin versant de l'Oudon. La particularité du projet est d'impliquer des acteurs territoriaux tout au long de sa construction, et notamment dans le cadre d'ateliers locaux de prospective mis en place sur les différents sites d'étude (Fournier *et al.*, 2016).
- La démarche prospective menée dans le bassin de l'Oudon est conçue comme un temps spécifique de remontée des problématiques rencontrées localement par les acteurs, et de formalisation d'une réflexion collective sur le devenir des fonds de vallée, en lien avec les différentes dimensions abordées dans le projet : les politiques environnementales, la gestion du foncier, la cohabitation des usages. Les résultats de ces ateliers constituent un matériau précieux pour la recherche, complémentaires au travail plus classique d'enquête sur le terrain.

Originalité de la démarche prospective

- La démarche repose sur la méthodologie de prospective préventive AVEC®**, déjà expérimentée dans un projet de recherche antérieur (projet DYTEFORT, PSDR 3). Cette méthode, mise au point par l'AC3A, consiste à réunir, le temps de quelques réunions, un groupe restreint de personnes issues d'horizons divers autour d'une thématique ou d'une question concernant leur territoire. L'animateur invite les participants à partager leurs points de vue, leurs idées sur les questions posées, le tout dans un jeu d'aller/retour entre le présent et le futur. Des connaissances, des représentations, des besoins sont ainsi mis à jour, ce qui permet de faire ressortir des perspectives d'évolution pour le territoire, et ainsi aboutir à la construction collective d'une vision de ses futurs possibles (Dagron et Kirchner, 2012).
- Un outil qui s'est adapté aux besoins des gestionnaires du territoire** : la valorisation des résultats de cette démarche concerne la recherche scientifique mais répond également à des besoins en termes d'action publique locale. En effet, les observations et les pistes d'action émises par les acteurs permettront d'alimenter le travail d'élaboration du futur programme d'actions du bassin de l'Oudon mené par le syndicat, et qui couvrira la période 2020-2025. Ce faisant, le contenu de la démarche s'est parfois écarté de la trame méthodologique initiale afin de s'adapter au mieux aux attentes spécifiques des gestionnaires du territoire.



Figure n° 1. Le territoire du bassin de l'Oudon

En rouge : le secteur d'expérimentation de la démarche

1. L'organisation de la démarche de prospective dans l'Oudon

Le contexte local et la question de départ

- Les fonds de vallée du territoire du bassin de l'Oudon sont des secteurs majoritairement agricoles, marqués par des problématiques environnementales plus prégnantes que sur le reste du territoire (pollution et dégradation physique des cours d'eau, crues, recul du bocage et des prairies humides, etc.). Différentes actions sont menées par le syndicat afin de reconquérir les milieux aquatiques et humides et de gérer le risque d'inondation.
- L'agriculture (et notamment l'élevage herbager), ainsi que certains usages (pêche) exercent un rôle majeur dans le maintien des propriétés environnementales et paysagères des fonds de vallée, mais doivent eux-mêmes composer avec différentes incertitudes concernant la pérennisation à court terme de leur activité (questions du renouvellement générationnel, de la transmission des pratiques, de l'outil de travail).

Dans ce contexte, les interrogations quant au devenir des activités et plus globalement du tissu rural est posée avec acuité, à la fois par les usagers et par les gestionnaires (Syndicat, EPCL, communes) chargés des politiques de développement du territoire.

Fort de ce contexte local et des objectifs propres à la démarche prospective, la question initiale retenue a été la suivante :

Quelles seront les activités dans le fond de vallée de l'Oudon à l'horizon 2040 ?

- Un pas de temps de 20 ans a été choisi afin de constituer un horizon « moyen » : il permet aux acteurs de se projeter, d'appréhender sans trop de difficultés les changements à venir.
- Enfin, la question posée est volontairement large : les activités sont considérées comme une thématique fédératrice pour appréhender les diverses évolutions territoriales, mobiliser l'ensemble des participants et éviter de limiter le débat à la seule question agricole.

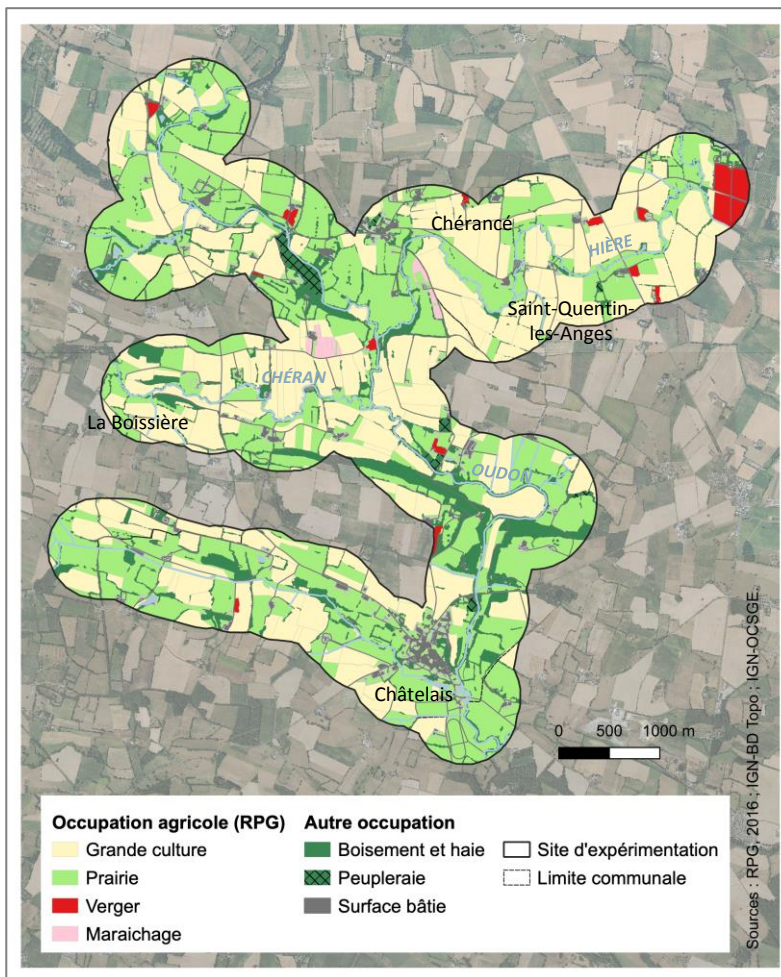


Figure n° 2. Occupation du sol du secteur investi

Le secteur investi

La démarche prospective a été menée sur un secteur localisé dans le sud-Mayenne, au niveau de la confluence entre l'Oudon, le Chéran et l'Hière, sur les communes de Chérancé, Saint-Quentin-les-Anges, Châtellais et la Boissière (carte).

Impulsé par le syndicat du bassin, le choix de ce secteur s'explique pour plusieurs raisons :

- Les fonds de vallée de la zone présentent de larges emprises exploitées pour de l'élevage. Les prairies dominent l'occupation du sol mais leur proportion tend

à reculer au profit des grandes cultures (blé, maïs, orge) ;

Le site est impacté par des politiques environnementales : plusieurs opérations de restauration écologique y ont été menées (reconquête de zones humides, création d'une rivière de contournement à Châtellais) : le syndicat a affiché son souhait de recueillir les perceptions quant à la rivière, à ses usages, et aux interventions réalisées sous sa maîtrise d'ouvrage dans le cadre du contrat territorial milieux aquatiques (CTMA).

Les élus présents dans la zone se sont montrés largement réceptifs à la démarche.

1. L'organisation de la démarche de prospective dans l'Oudon

La composition du groupe

La méthode AVEC® promeut la participation d'individus impliqués dans la vie du territoire (habitants, agriculteurs, usagers, élus, propriétaires fonciers, associations), plutôt que celle des représentants institutionnels ou d'experts.

La constitution du panel

▪ Dès le mois de février 2019, l'animatrice a été chargée d'établir la liste des participants aux ateliers, avec l'appui du syndicat du bassin de l'Oudon. Si le critère principal réside dans la représentativité du groupe au plan des catégories d'acteurs représentées (secteurs d'activité, intérêts défendus), d'autres paramètres se sont aussi imposés, comme la mixité, l'âge ou encore la variété des communes d'appartenance, afin d'éviter une trop forte interconnaissance initiale des membres du groupe.

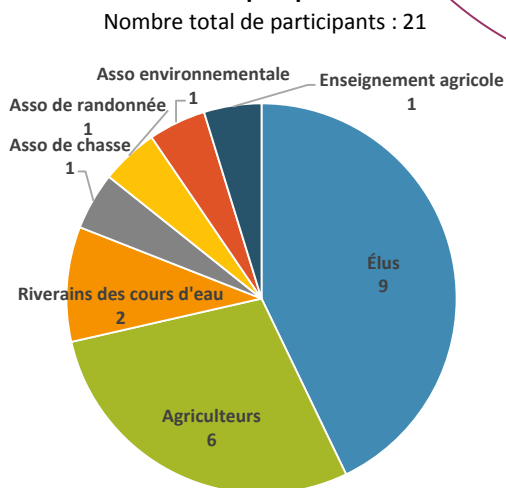
▪ **Au total, une vingtaine d'acteurs a été identifiée.** Une lettre d'invitation, exposant les objectifs et le calendrier de la démarche, leur a été envoyée courant mars, complétée par des prises de contacts téléphoniques assurées par l'animatrice.

Le participation et le profil des participants

▪ La participation a été globalement satisfaisante puisqu'en moyenne, **une dizaine de personnes était présente aux réunions.**

▪ Bien que le but était d'obtenir un panel d'acteurs issus d'horizons relativement variés, force est de constater la **surreprésentation de la profession agricole dans le**

Figure n° 3. Composition du groupe local de prospective



groupe constitué. En cause, la « double casquette » d'un certain nombre d'acteurs (notamment les élus, contactés en tant que décideurs municipaux ou communautaires). *A contrario*, il convient de souligner que certains usagers des fonds de vallée identifiés en amont de la démarche **n'ont finalement pu prendre part aux ateliers, à l'instar des représentants du monde de la pêche.**

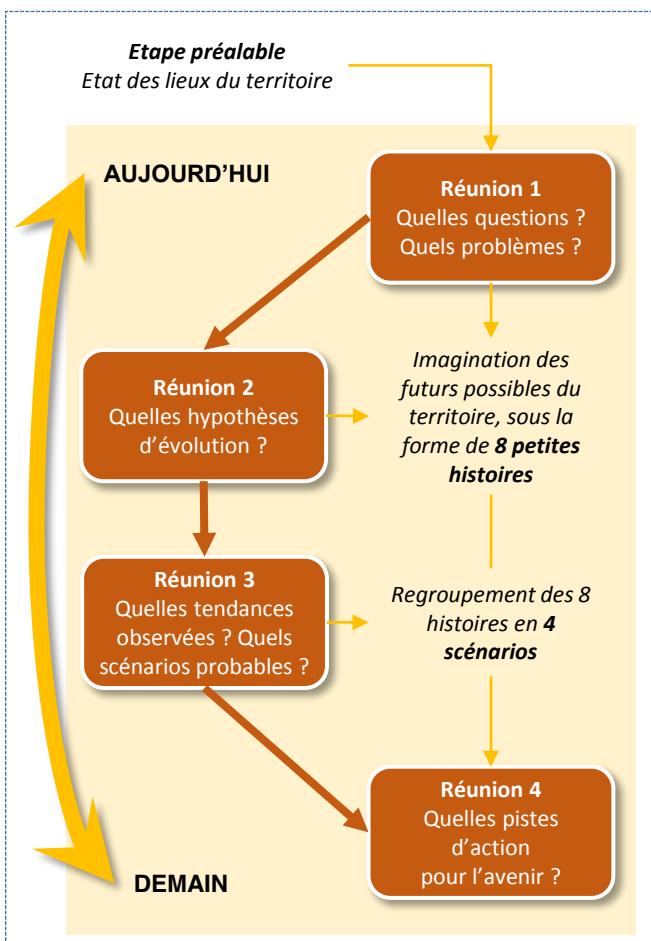


Figure n°4. Déroulement de la démarche de prospective menée dans le bassin de l'Oudon

Adaptée de Margetic, Pierre et Dagrón, 2012.

Le fonctionnement des ateliers

L'atelier est conçu comme un lieu d'échanges au sein duquel la prospective se construit en plusieurs étapes, grâce à un aller-retour entre présent et futur.

▪ Quatre réunions ont été planifiées entre avril et juin 2019, regroupant à chaque fois une dizaine de participants, pour une durée moyenne de 3h.

▪ La première réunion permet aux participants de se connaître et de dégager des problématiques communes. La deuxième réunion s'emploie à faire émerger des scénarios concernant l'évolution possible du territoire à l'horizon 2040, qui sont affinés lors de la réunion 3. La dernière réunion vise, au vu des scénarios proposés, à définir les paramètres agissant sur le devenir du territoire.

▪ L'animatrice joue un rôle central puisqu'elle assure, à l'issue de chaque réunion, un travail de reformulation transversale des connaissances et des idées développées par le groupe.

Le calendrier de l'atelier de prospective dans l'Oudon

02/04/2019 (Réunion 1) : Présentation des participants, appréhension du territoire selon la grille « ATAR » et expression des grandes questions et enjeux du territoire.

23/04/2019 (Réunion 2) : Formulation d'hypothèses d'évolution « idéales », regroupées en 8 histoires.

14/05/2019 (Réunion 3) : Validation des 8 histoires. Réflexion sur les possibilités d'avenir pour le territoire, basée sur un travail d'identification, pour chaque histoire, d'indicateurs de suivi et des tendances actuellement observées par les acteurs.

04/06/2019 (Réunion 4) : Validation des 4 scénarios. Proposition de pistes d'action pour l'avenir et bilan de la démarche.

2. L'expression des questions et enjeux du territoire

La réunion initiale a été une étape déterminante durant laquelle s'est construite une représentation collective du territoire et de ses enjeux, et sur laquelle se fondera l'ensemble de la prospective. Aussi, un travail de préparation préalable, réalisé par l'animatrice, a été nécessaire à son bon déroulement. Celui-ci consiste notamment à réaliser un premier diagnostic du territoire, constitué de données récentes émanant de la Chambre d'agriculture, du projet FARMaine ou encore des gestionnaires du territoire. Les participants ont ensuite été conviés à réagir sur cette base de connaissances.

Le prérequis : la grille « ATAR »

Ce diagnostic repose sur **une grille de réflexion, intitulée « ATAR »** (Acteurs, Territoires, Activités, Représentations). La grille ainsi complétée sert de point de départ à la démarche d'animation.

Les principales problématiques développées

■ **La préservation des fonds de vallée bocagers** : des interrogations sur les conditions de la sauvegarde des

prairies et du maillage bocager se posent, dans un contexte de progression forte des systèmes intensifs. Le rôle des politiques environnementales, la place de l'éducation dans cette dynamique sont questionnés. Plus généralement, ces enjeux font écho à la question des modèles agricoles alternatifs à promouvoir sur le territoire (plus diversifiés, bio, etc.).

■ **L'installation et l'accès au foncier** : La question de l'installation et de la transmission des exploitations inquiète, car de nombreux départs en retraite sont à prévoir tandis que le territoire connaît un mouvement considérable d'agrandissements. Le problème renvoie à celui de la régulation de l'accès au foncier.

■ **La gestion de la ressource en eau** : tant sur le plan qualitatif (qualité de l'eau des rivières) que quantitatif (gestion de l'eau potable en période d'été)

■ **Le maintien de la qualité de vie et la multifonctionnalité de l'espace**. L'attractivité du territoire est perçue au travers du maintien d'un niveau de services élémentaires dans le tissu rural et d'une meilleure cohabitation des usages agricoles et non agricoles.

Figure n° 5. Synthèse des questionnements développés lors de la réunion 1

Enjeux	Questionnements
Enjeu 1	
Les soutiens à la préservation de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Comment favoriser la préservation des bandes enherbées par la profession agricole ? Quels usages futurs, quelle rentabilité économique ? - Comment réorienter les aides vers des pratiques plus vertueuses (limiter le maïs ensilage, préservation des haies) ? - Quelle valorisation économique du bocage ?
Enjeu 2	
L'éducation à la préservation de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Quel environnement va-t-on laisser à nos enfants ? - Quel rôle des écoles pour éduquer / sensibiliser les futures générations ? - Comment communiquer sur le métier d'agriculteur ?
Enjeu 3	
La promotion de nouveaux modèles agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - Vers quoi s'orientent les exploitations agricoles ? Quel avenir de l'élevage avec des prairies ? - Quelles évolutions dans l'usage des produits phytosanitaires ? - Quelle place de l'agriculture biologique ? La vente directe est-elle envisageable sur le territoire ? - Comment limiter l'agrandissement des exploitations ?
Enjeu 4	
La régulation de l'accès au foncier	<ul style="list-style-type: none"> - Quelle influence des propriétaires sur la transmission des exploitations ? - Comment mieux défendre l'installation des jeunes avec des surfaces modérées ? - Quels rôles des organismes agricoles dans l'attribution du foncier ?
Enjeu 5	
L'installation agricole	<ul style="list-style-type: none"> - Quel équilibre entre agrandissement et installation ? - Comment favoriser l'installation ? Au préalable, comment attirer les jeunes vers le métier ? - Quel développement possible des expériences de type « ferme relais » ? - Comment limiter les suppressions de haies / retournement des prairies lors d'installations ?
Enjeu 6	
La gestion de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Quelle eau potable demain ? Quel stockage en période hivernale ? - Faut-il continuer à supprimer les barrages ? Quels impacts des actions de continuité écologique sur la population piscicole ?
Enjeu 7	
Le maintien de la qualité de vie	<ul style="list-style-type: none"> - Comment maintenir la population rurale et les agriculteurs dans les communes ? Un niveau de services élémentaires suffisant ? Quelle développement des nouvelles technologies ? - Comment résoudre le problème de la dépendance à l'automobile ?
Enjeu 8	
Le développement du tourisme vert	<ul style="list-style-type: none"> - Comment développer le tourisme vert sur le territoire ? (développement des chambres d'hôtes, présence de commerces / lieux de convivialité dans les villages) - Peut-on s'appuyer sur les bandes enherbées pour créer un réseau de chemins de randonnée ?

3. La projection à 20 ans : de la vision idéale...

Les problématiques dessinées lors de la première réunion ont permis de faire émerger différentes hypothèses (regroupées en huit thématiques) concernant l'évolution « idéale » du territoire en 2040. Celles-ci sont l'expression des aspirations des participants, et constituent le ciment nécessaire à la construction de scénarios de prospective.

1. Une agriculture rémunératrice, indépendante des aides

- L'agriculture est **moins dépendante des aides** en raison de prix agricoles plus rémunérateurs.
- **La collectivité est engagée financièrement** dans l'entretien et le renouvellement du bocage ainsi que dans la mise en place de bandes enherbées.
- **L'agriculture est tournée vers l'élevage** avec une présence de prairies pour la pâture.
- **L'agriculture véhicule une image positive.** Les agriculteurs participent au maintien du cadre de vie et à l'attractivité du territoire.
- **Les réseaux d'entraide** sont bien présents et facilitent certains travaux agricoles.

2. Une agriculture innovante et tournée vers l'agro-écologie

- Les pratiques agricoles évoluent **vers des systèmes résilients au changement climatique et durables** (moins d'intrants, travail du sol différent).
- Des **compensations financières** sont prévues pour les agriculteurs engagés dans **des démarches environnementales** de type 0 phyto, en cas de pertes importantes des cultures.
- Pour aider les agriculteurs dans leurs pratiques, **de nombreux techniciens-conseillers sont formés.** Les nouvelles technologies se sont développées et sont mises à leur service.
- Lors des formations agricoles, **des cycles sur les nouvelles pratiques agricoles** (moins de produits de traitement, cultures visant l'autonomie protéique, travail du sol...) sont proposés. Les enseignants suivent des cours de remise à niveau.
- **L'élevage bovin est encore bien présent** et permet de valoriser les prairies et le bocage.
- Les **pratiques agro-écologiques** se sont développées.

3. Un territoire très dynamique, associant les habitants, les collectivités et les agriculteurs

- Les habitants du territoire sont très **actifs dans les associations** et il règne **une bonne entente.**
- Le tissu social a permis de **maintenir les commerces locaux et les équipements** (écoles...).
- Les **moyens de transports partagés** fonctionnent bien. Le territoire est autonome en énergie.

4. Une politique environnementale forte qui permet la mise en place d'actions

- Une **vraie volonté politique de préservation** de l'environnement, avec des moyens mis en place.
- Les jeunes sont formés dès leur plus jeune âge à la **préservation de l'environnement** et les parents y sont sensibilisés.
- **L'utilisation de l'eau potable est régulée** : stockage de l'eau de pluie pour l'arrosage ou autre. Les citoyens sont sensibilisés à la question.
- Les cours d'eau **ont un profil plus naturel** avec la suppression des barrages, les populations piscicoles ont réinvesti les rivières.

5. Un territoire autonome énergiquement

- L'agriculture s'est lancée dans la **production d'énergie renouvelable**, tant pour un usage professionnel que pour les habitants du territoire.

6. Une offre en produits alimentaires locaux

- Les exploitations agricoles du territoire **se sont adaptées aux demandes sociétales**, notamment sur les questions **d'alimentation de proximité** et de qualité (maraîchage, arboriculture...).
- Les producteurs du territoire vendent une partie de leur production dans les **commerces locaux.**



A. Debray, 2019

7. Des porteurs de projet nombreux pour assurer le renouvellement des agriculteurs

- Le nombre d'installation a augmenté, en raison de **prix rémunérateurs.** Le **renouvellement des générations** est bien engagé.
- L'agriculture est un métier qui attire de nouveaux jeunes en formation, son **image est positive** (visite d'exploitations, portes-ouvertes...).
- Les exploitations du territoire sont **diversifiées et complémentaires**, différents systèmes agricoles cohabitent.
- **L'accès au foncier n'est plus un frein** : la composition et le fonctionnement des CDOA sont revus, les cédants sont encouragés à transmettre leur outil pour de nouvelles installations, les citoyens investissent dans le foncier agricole.
- Les exploitations agricoles sont **mieux structurées** grâce notamment à des échanges parcellaires.
- Le foncier agricole est apprécié comme un bien rare qu'il faut préserver ; les **politiques d'urbanisme sont économes en foncier** et les anciens bâtiments agricoles inexploitablement sont réhabilités pour de nouveaux usages.

8. Une mise en valeur des richesses du territoire pour un développement du tourisme vert

- Le territoire a réussi à **valoriser son paysage de vallée** (caractérisé par la présence de bocage et de zones humides) et **ses richesses patrimoniales**, pour développer **le tourisme vert**
- **La randonnée y est très présente** grâce à une implication de tous les acteurs : agriculteurs (mise à disposition des bandes enherbées pour relier les sentiers entre eux), collectivités (renforcement et uniformisation de la signalétique et mise en valeur du patrimoine rural).
- Le tourisme est vecteur d'une **offre en commerces de proximité et de nouvelles activités** (équestres, etc.).

3. La projection à 20 ans : ...à la formulation de scénarios de prospective

Les quatre scénarios proposés pour la réflexion prospective sont le produit d'un travail de regroupement et de reformulation des hypothèses d'évolution initiales. L'objectif est de passer de visions « idéales » à des images plausibles du futur sur le territoire.

Ce processus suppose donc de réfléchir à ce qui pourrait vraisemblablement advenir, au vu des dynamiques sociales, économiques, démographiques environnementales, paysagères actuelles. Ainsi, lors de la réunion 3, le groupe s'est attaché à rechercher les différents éléments susceptibles d'influer sur l'avenir et

de permettre à certaines hypothèses de se produire. Ces éléments ont été distingués de la façon suivante :

- **Les indicateurs** (mesurables) : ils permettent de quantifier les évolutions pour chacun des scénarios ;
- **Les acteurs** aptes à susciter le changement ;
- **Les tendances actuelles** : les phénomènes plus ou moins perceptibles pouvant avoir un impact déterminant sur l'avenir. Il s'agit de tendances lourdes ou de signaux émergents, qui peuvent être favorables (+) ou défavorables (-).

Les exploitations du territoire, notamment orientées en élevage, sont plus autonomes (moindre usage des intrants, moindre dépendance économique des marchés extra-territoriaux, revenus diversifiés). Les productions agricoles se sont adaptées à la demande des consommateurs locaux, et sont issues de méthodes plus durables et techniquement plus innovantes.

Jouissant d'une image positive, l'agriculture dispose de nombreux porteurs de projets, aptes à assurer le renouvellement des générations.

Tendances actuelles :

(+) : Une agriculture orientée filière longue mais un nouveau modèle agricole en émergence (bio, maraichage, vente directe), une prise de conscience sur la biodiversité, des formations agricoles qui font le plein.

(-) : Une diminution de l'élevage, un retournement des prairies au profit des cultures, une agriculture qui subit les dérèglements climatiques, un taux important de départs en retraite, une absence de baisse dans l'usage des produits phytosanitaires.

1. Une activité agricole très dynamique et tournée vers l'agroécologie pour atteindre la triple performance économique, sociale et environnementale

Regroupement des thématiques 1, 2 et 7

2. Un territoire engagé dans les économies de ressources et la production d'énergies

Regroupement des thématiques 4 et 5

Les agriculteurs se sont lancés dans la production d'énergies renouvelables (méthanisation, photovoltaïque, bois bocage, éolien), et bénéficient du soutien des collectivités locales pour la mise en place de leurs projets. Les habitants du territoire sont sensibilisés à la préservation de l'environnement (stockage de l'eau de pluie, déchets...) et ont accepté les projets de production d'énergies renouvelables.

Tendances actuelles :

(+) : Une préservation des haies dans les documents d'urbanisme.

(-) : Une difficulté d'implantation des énergies renouvelables (coût, acceptation sociétale), une stagnation des chaudières bois, un bocage malmené (arrachage des haies, qualité moindre).

La consommation en produits alimentaires locaux par la population locale a progressé, les écoles se fournissent également localement. Fort de ce développement, l'agriculture s'est orientée vers ces débouchés, confortant ainsi les installations en vente directe et l'adaptation de l'offre et de la demande.

La valorisation du paysage de vallée humide par les différents acteurs du territoire (collectivités, éleveurs, pêcheurs, etc.) a permis de développer une activité touristique. Le renforcement des chemins de randonnée (via notamment la mise en disposition des bandes enherbées, la mise en place d'une signalétique) a participé à cet essor touristique. Une nouvelle offre de commerce de proximité et de nouvelles activités de loisirs se sont développées dans ce cadre.

Tendances actuelles :

(+) : Une demande sociétale croissante en produits locaux et de qualité, une légère diminution du modèle agricole unique (filiales longues) au profit de l'émergence de nouveaux modèles basés sur la vente directe, la transformation à la ferme, le bio, une prise de conscience de la nécessité d'avoir des commerces locaux.

3. Un territoire qui s'est appuyé sur ses richesses pour développer une économie locale

Regroupement des thématiques 6 et 8

4. Un territoire où il fait bon vivre

Thématique 3

Le territoire demeure attractif car il dispose d'un bon niveau de services et de commerces, et d'un système de transport partagé qui fonctionne bien. Grâce à l'implication des habitants, le tissu associatif est resté dynamique et diversifié, les services se sont maintenus, y compris dans les plus petites communes.

Tendances actuelles :

(+) : La population se maintient bien que la moyenne d'âge progresse. Le nombre d'associations est stable, voire en augmentation. Le tissu associatif se diversifie. Les services de proximité (écoles, santé, commerces) sont encore présents.

(-) : L'image parfois négative de la campagne (isolement, manque d'activités).

3. Des propositions de pistes d'action pour l'avenir

Comment œuvrer à la faisabilité des histoires envisagées pour le territoire dans les années à venir ? A partir des quatre scénarios, le groupe des participants s'est réuni une dernière fois dans le but de faire émerger des pistes d'action, susceptibles d'orienter ensuite les choix des acteurs du développement du territoire. L'exercice a ainsi consisté à esquisser des propositions d'action, d'identifier les leviers et les limites à leur réalisation, et d'estimer la temporalité de leur mise en œuvre (court : +, moyen : ++, long terme : +++) afin de pouvoir les hiérarchiser.

1 Une activité agricole très dynamique et tournée vers l'agro-écologie pour atteindre la triple performance économique, sociale et environnementale

Conduire une réflexion sur la structure et l'accès au foncier agricole	Délai
<ul style="list-style-type: none"> Restructurer les exploitations par l'échange parcellaire dans une optique de mutualisation des coûts 	
<i>Différents acteurs peuvent être mobilisés : agriculteurs, Conseil Départemental, collectivités, sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), Chambre d'agriculture.</i>	+
<ul style="list-style-type: none"> Restructurer les instances de gouvernance des SAFER (ouverture à d'autres acteurs du territoire) 	++
Promouvoir un modèle agricole durable et territorialisé	
<ul style="list-style-type: none"> Développer / favoriser les circuits courts afin d'être moins dépendants des prix mondiaux 	+
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une labellisation des produits des vallées de l'Oudon (création d'une marque géographique), notamment à travers l'appui des syndicats et des coopératives 	++
<ul style="list-style-type: none"> Donner une image positive au métier d'agriculteur, via l'organisation de fermes ouvertes, de randonnée-ferme, et via un travail de médiatisation locale 	++
<ul style="list-style-type: none"> Encourager le recours à la technique du bois raméal fragmenté. <i>Rôle des coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) et du Conseil Départemental, mais problème du temps et du coût nécessaires à ces évolutions.</i> 	++
<ul style="list-style-type: none"> Orienter la politique agricole commune (PAC) sur un modèle plus cohérent avec l'environnement, soutenant l'élevage qui participe à la préservation des fonds de vallée et des zones humides 	++

2 Un territoire engagé dans les économies de ressources et la production d'énergies renouvelables

Optimiser le stockage de l'eau	Délai
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser le stockage de l'eau pluviale : créer des réserves, optimiser la gestion des bassins d'orage urbains 	+
<ul style="list-style-type: none"> Développer les connaissances sur le humus qui favorise la rétention en eau 	+
Développer la production d'énergies renouvelables dans les exploitations	
<ul style="list-style-type: none"> Créer des petits méthaniseurs, des installations éoliennes 	
<i>Recours possible au financement participatif, mais limites liées au coût, à la complexité des installations et à leur recyclage, et problème de l'habitat diffus pour l'implantation de l'éolien.</i>	++
<ul style="list-style-type: none"> Revaloriser les plantations de haies 	+
<i>Les aides départementales existent déjà, et le coût reste modéré.</i>	

3 Un territoire qui s'est appuyé sur ses richesses pour développer une économie locale

Encourager la consommation de produits alimentaires locaux	Délai
<ul style="list-style-type: none"> Développer l'approvisionnement local (dans les cantines, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), la restauration hors domicile) et sensibiliser les parents, les cuisiniers des collectivités au « bien manger » 	+
<ul style="list-style-type: none"> Créer des épiceries dans les villages proposant une offre en produits alimentaires locaux 	+
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la consommation de produits locaux et de qualité à travers la vente directe et la labellisation des produits des vallées de l'Oudon. Mettre en place une signalétique permettant d'identifier les produits sur le territoire 	++
Favoriser les projets d'installation par de nouveaux agriculteurs	
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des appels à projets locaux afin d'encourager l'arrivée de nouveaux agriculteurs. Dans ce cadre, procéder à l'acquisition du foncier afin de le mettre à disposition des porteurs de projet, dans l'esprit des « fermes-relais ». <i>Rôle des communautés de communes (dans le cadre de leur compétence en matière de développement économique)</i> 	+
Renforcer le maillage des chemins de randonnée	
<ul style="list-style-type: none"> Harmoniser, recréer et redynamiser les sentiers pédestres 	+
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des règles pour permettre une meilleure cohabitation de la randonnée avec les autres usages (agriculture, pêche) 	+

4 Un territoire où il fait bon vivre

Maintenir le lien social sur le territoire	Délai
<ul style="list-style-type: none"> Développer le co-voiturage et les transports partagés 	+
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les commerces dans les villages, aménager des terrains multisports pour les jeunes 	+
<ul style="list-style-type: none"> Redynamiser les associations, revoir le fonctionnement des bureaux afin d'encourager l'arrivée de nouveaux membres 	+
<ul style="list-style-type: none"> Fédérer la population autour de la réalisation de projets communs (création d'un label des vallées de l'Oudon...) 	++
Valoriser les composantes paysagères qui fondent l'identité du territoire	
<ul style="list-style-type: none"> Aménager certains bords de rivière à des fins de pédagogie et de sensibilisation à l'environnement, faire connaître les enjeux liés à l'eau, aux zones humides, au rôle de la pêche 	++
<ul style="list-style-type: none"> Préserver les paysages agricoles (conservation et renforcement du bocage) et les zones humides 	+++

Le devenir des fonds de vallée vu par leurs acteurs. Retour sur la démarche de prospective dans le bassin de l'Oudon

Conclusions

- À la fois lieu d'échanges et groupe de réflexion, l'atelier local de prospective a permis de faire émerger les problématiques concernant les activités des vallées du bassin de l'Oudon, et d'aboutir à des scénarios et des pistes d'action susceptibles d'orienter l'action des gestionnaires territoriaux dans le futur. Sur ce point, l'intérêt de la démarche est de s'inscrire dans une temporalité spécifique, celle de l'évaluation des actions menées par le syndicat de l'Oudon depuis cinq ans.
- Globalement satisfaits de la démarche, les participants ont apprécié de pouvoir exprimer leurs points de vue devant un panel d'acteurs locaux relativement diversifié, le tout dans un cadre convivial. La mixité et la cohésion du groupe a été soulignée par les membres, même si un certain nombre d'entre eux ont regretté l'absence des représentants de la pêche. Pour les différents participants, il est essentiel que ce travail soit pris en considération par les acteurs impliqués dans les décisions relatives au développement du territoire (élus, techniciens).
- Le caractère informel de l'exercice, tout comme l'échelle restreinte du secteur choisi pour expérimenter la prospective ont permis de fédérer des acteurs jusqu'ici peu habitués à se côtoyer et à réfléchir ensemble au devenir de leur territoire (agriculteurs, élus, usagers de l'espace rural, habitants). Le travail d'animation a été déterminant pour établir rapidement un dialogue entre les membres et donner lieu au partage d'idées.



Figure n° 6. Nuage de mots de la réunion n°4
(construit à partir de la retranscription écrite des échanges)

Pour aller plus loin...

- FOURNIER M. et al. (2016). *FARMaine, Foncier, Aménagement et Régulations dans le bassin de la Maine*, Projet PSDR 4, Grand Ouest, Série Les 4 pages PSDR4.
- MARGETIC C, PIERRE G., DAGRON P., 2012, *Observer la ressource foncière pour reconsidérer sa place dans l'avenir des territoires*, Symposium final PSDR3, Clermont-Ferrand.
- DAGRON P, KIRCHNER J, 2012. Méthode de prospective préventive, Les fiches synthétiques Réseau Rural- PSDR3.

Contacts :

PSDR Grand Ouest :

Philippe Mérot (INRA)
philippe.merot@inra.fr
Catherine Vassy (INRA)
catherine.vassy@inra.fr

Direction Nationale PSDR :

André TORRE (INRA)
torre@agroparistech.fr

Animation Nationale PSDR :

Frédéric WALLET (INRA)
frederic.wallet@agroparistech.fr
Sabine Nguyen Ba (INRA)
Sabine.Nguyen-Ba@inra.fr

Plus d'informations sur le programme PSDR et le projet :

www.psd.fr
www.psdrgo.org
www.farmaine.fr

Pour citer ce document :

DEBRAY, A., GUICHARD V. (2019). *Le devenir des fonds de vallée vu par leurs acteurs. Retour sur la démarche de prospective dans le bassin de l'Oudon*, Projet PSDR FARMaine, PSDR Grand Ouest Série Focus PSDR4

